



L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, de 2010 à 2019

Etude France Bénévolat / IFOP Mars 2019
avec l'appui de Recherches & Solidarités, et le soutien du Crédit Mutuel.

**Etude rédigée par Elisabeth Pascaud, référente formation France Bénévolat,
en collaboration avec Bernard Simonin**

Introduction

Pour éclairer sa mission, qui est de « développer l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active »¹, France Bénévolat s'est doté, depuis 2010, d'un baromètre de l'évolution du bénévolat. Sa réalisation est confiée à l'IFOP, et bénéficie du soutien du Crédit Mutuel et de l'appui de Recherches et Solidarités.

Cette 4^e édition rend compte de l'enquête réalisée en Janvier 2019, pour répondre à différentes questions :

- Ce bénévolat se développe-t-il... ou pas ?
- Quelles catégories de population s'engagent-elles ? et comment cela évolue-t-il selon l'âge, le genre, le niveau de diplôme ?
- Comment les bénévoles s'engagent-ils (fréquence ? associations ou autres organisations ? de façon informelle ? dans quels secteurs ?) ? Le bénévolat « occasionnel » continue-t-il à progresser ?
- Pour quelles raisons certains bénévoles cessent-ils leur engagement ? Ce qui pourrait les décider à reprendre ? Les freins à l'engagement ?

Après une présentation de données globales sur le bénévolat dans une association, dans d'autres organisations (politiques, religieuses, syndicales, municipales) ou de façon informelle (§ 1), la suite de l'exposé se concentre plutôt sur le bénévolat « en association ».

Mais en fait le terme « bénévolat », souvent mal compris, n'est pas celui utilisé dans l'enquête, qui interroge sur le « **don de temps, gratuitement pour les autres ou pour contribuer à une cause** », notion se référant implicitement à la définition du bénévolat donnée par le Conseil Economique, Social et Environnemental² et à la notion d'intérêt général à laquelle renvoie la charte de France Bénévolat, collectif d'associations qui « respectent une finalité d'intérêt général et produisent de l'utilité sociale »³.

C'est dire que l'étude se focalise sur le bénévolat associatif tel que France Bénévolat cherche à le développer, avec et pour ses associations adhérentes, autrement dit « le bénévolat... comme moyen de renforcement du lien social, de développement de la solidarité, de lutte contre toutes les formes d'exclusion... » (cf. Article 1 des statuts de France Bénévolat).

C'est pour éclairer ce champ que cette enquête a été conçue. Elle laisse l'enquêté libre dans son interprétation de la question du « don du temps » et de choisir sa réponse « oui », « plus maintenant » ou « non ». Il y répond spontanément, en fonction de ce qu'il juge correspondre à un don gratuit « **pour les autres ou pour contribuer à une cause** », l'enquêté étant juste incité à déclarer y compris ses bénévoles « occasionnels ». L'enquête ne couvre donc que très peu d'autres actions qui relèvent aussi du bénévolat, mais ne correspondent pas à la notion d'intérêt général : amicales (anciens...), clubs divers, associations de chasse, de pêche, de défense d'intérêts privés, locaux, professionnels... On voit d'autres enquêtes prendre en compte tous ces bénévoles, en proposant des listes d'exemples pour aider l'enquêté à fouiller sa mémoire afin de les déclarer même s'il n'y avait pas pensé spontanément, mais ils ne sont pas au centre de la mission de France Bénévolat.

¹ Voir la note de la Commission Inter Associative : « L'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active » - septembre 2017

² Rapport sur « l'essor et l'avenir du bénévolat », présenté par Marie-Thérèse Cheroutre et adopté le 14 juin 1989 : « Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action en direction d'autrui, action non salariée, non soumise à l'obligation de la loi, en dehors de son temps professionnel et familial ».

³ Charte de France Bénévolat

Méthodologie

Cette étude est menée dans le cadre de l'OMCAWI, enquête multi-clients de l'IFOP réalisée chaque semaine en ligne et **auto-administrée** auprès d'un échantillon national représentatif d'individus âgés de 15 ans et plus. L'échantillon est structuré selon la méthode des quotas⁴.

Les informations ont été recueillies, en janvier 2019, **auprès d'un échantillon de 3 159 personnes âgées de 15 ans et plus (2 107 en 2010, 2 130 en 2013, 3 156 en 2016)**.

Pour éviter tout biais, le questionnaire (joint en annexe) est strictement identique d'une année sur l'autre, depuis celui qui avait été élaboré en 2010 par France Bénévolat, avec l'appui de Recherches et Solidarités et l'avis technique de l'IFOP.

Les chiffres présentés résultent d'une extrapolation des données de l'enquête à partir des 3 159 réponses obtenues rapportées à la population de 15 ans et plus (France métropolitaine).

Les évolutions sur neuf ans, grâce à la permanence des questionnaires et des méthodes adoptées (même institut, même support, même période de l'année, sauf en 2010 où l'enquête a été menée en juin), sont donc significatives d'évolutions réelles. Il y a en effet de grandes chances pour que les éventuels biais dus à la mémoire des répondants, à leur manière d'interpréter les questions posées... aient un impact à peu près constant.

Les évolutions et les différences structurelles entre sous-groupes de la population interrogée, citées dans le texte, sont statistiquement significatives compte tenu de la taille de l'échantillon (intervalle de confiance à 95%), les chiffres trop fragiles n'étant pas cités.

Des analyses complémentaires seront produites ultérieurement, en particulier avec la Commission Inter Associative et par l'équipe de Recherches & Solidarités, avec le « Baromètre des Opinions Bénévoles », objet de « La France bénévole ».

⁴ Dans le cadre de l'omnibus on-line de l'IFOP, l'Access panel compte 750 000 adresses d'internautes opt'in études ce qui permet d'interroger des échantillons représentatifs de la population française. A partir de ces bases, un échantillon correspondant au profil recherché (critères de sexe, d'âge, CSP, région UDA9 et catégorie d'agglomération) est sélectionné, par la méthode du recrutement actif (les interviewés sont choisis) pour éviter les biais de l'auto sélection.

1. Le bénévolat reste pratiquement stable depuis plusieurs années

Effectifs des bénévoles ⁽¹⁾ - Taux d'engagement ⁽²⁾

	2010	2013	2016	2019
Bénévolat dans une organisation ⁽³⁾	14 millions 27%	15 millions 29%	15 millions 29%	15 millions 28%
Dont Bénévolat au sein d'une association ⁽⁴⁾	12 millions 23%	13 millions 25%	13 millions 25%	13 millions 24%
Bénévolat direct uniquement ⁽⁵⁾	5 millions 10%	6 millions 11%	5 millions 10%	5 millions 10%
TOTAL Bénévoles ⁽⁶⁾	19 millions 37%	21 millions 40%	20 millions 39%	20 millions 38%

(1) Les effectifs ont été recalculés en fonction des données démographiques mises à jour par l'INSEE

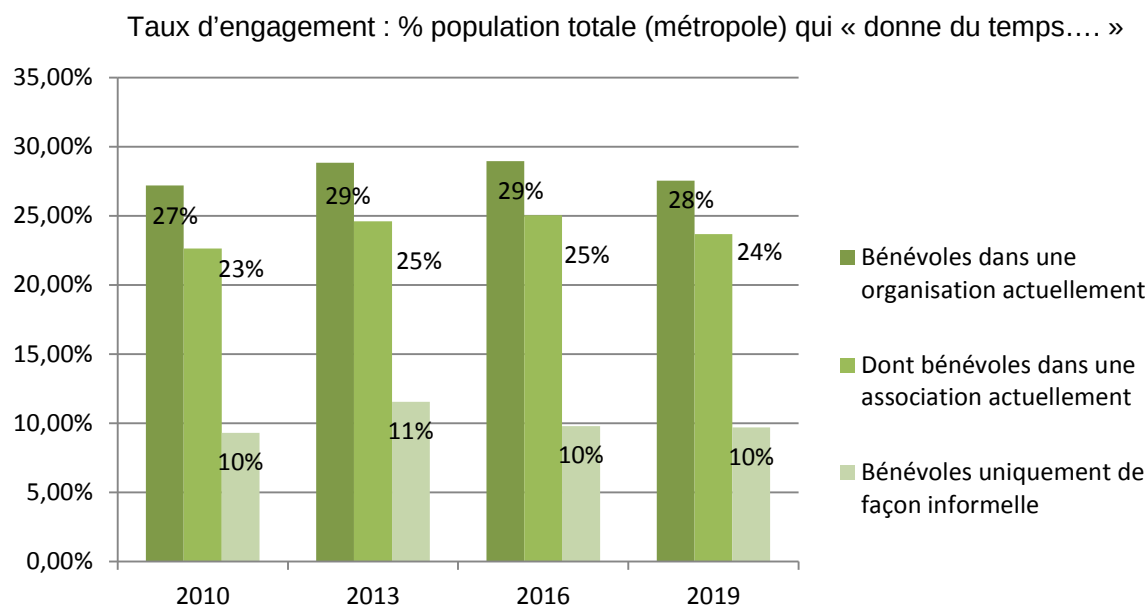
(2) Pourcentage de la population totale (métropole) qui « donne du temps... ».

(3) Bénévolat en association ou dans d'autres organisations

(4) Bénévolat en association autres que politiques, religieuses, syndicales, municipales...

(5) Bénévoles pratiquant uniquement en informel, les bénévoles pratiquant simultanément en organisation ou association sont déjà comptés dans les lignes correspondantes.

(6) Total des bénévoles, sans doubles comptes, pratiquant soit en organisation, y compris en association, soit de manière informelle, soit des deux manières.



Après une progression entre 2010 et 2013, la stagnation observée en 2016 se confirme en 2019. Il semble qu'on arrive à un léger fléchissement du bénévolat « en association ».

Pour les bénévoles qui se déclarent seulement « dans une autre organisation » (politique, religieuse, syndicale, municipale...) ou pour ceux qui ne se déclarent que « à titre informel », il y a assez peu d'évolution sur la période, mise à part une pointe de l'informel en 2013.

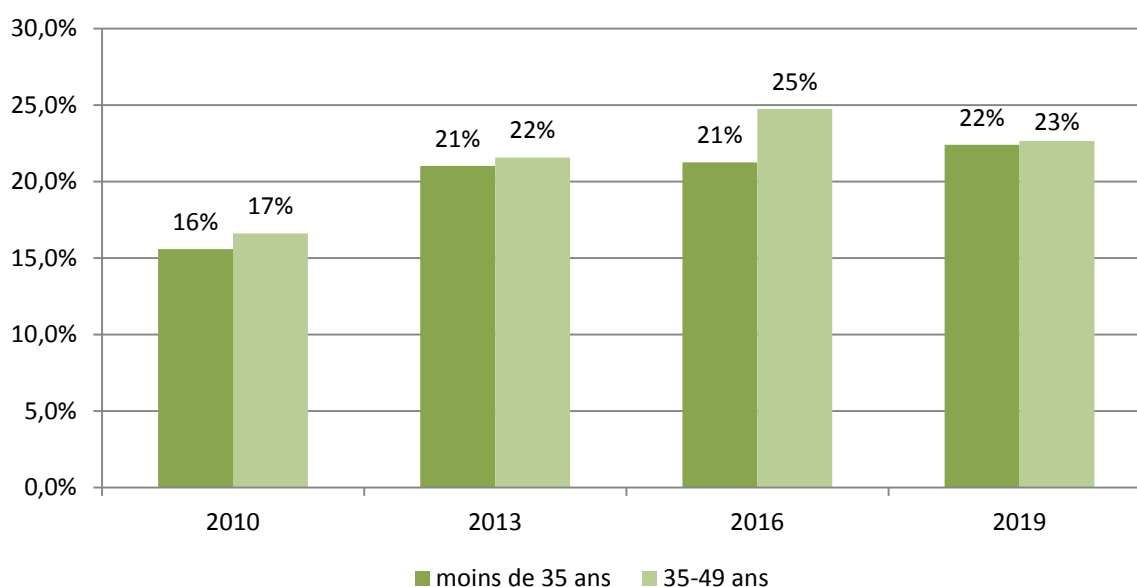
Le tassement des taux d'engagement étant en partie compensé par une légère croissance de la population en France, les effectifs de bénévoles restent assez stables sur la période.

2. Progression du bénévolat des plus jeunes, régression chez les plus âgés

Bénévoles en association en 2019

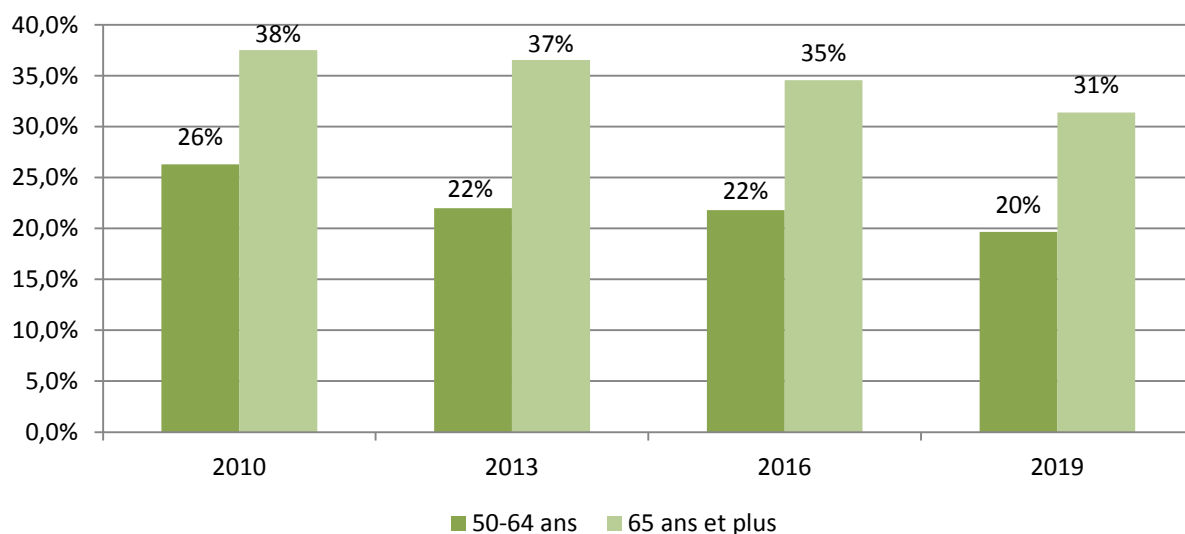
	Taux d'engagement associatif	Répartition par âge
15/34 ans	22%	28
35/49 ans	22%	23
50/64 ans	20%	20
65 ans et +	31%	28
Total population de 15 ans et plus ⁷	24%	100

Taux d'engagement associatif des plus jeunes



⁷ L'enquête IFOP s'adresse à la population âgée de 15 ans et plus

Taux d'engagement associatif des plus âgés



En nette hausse entre 2010 et 2013, le bénévolat des plus jeunes se maintient depuis lors au-dessus de 20%.

En revanche, si le taux d'engagement reste plus élevé dans la population en âge de la retraite, globalement ce taux diminue chez les plus âgés (50-64 ans et 65 ans et plus), comme on l'avait déjà noté en 2016.

Peut-être cette baisse est-elle due :

- aux difficultés accrues de fin de carrière, qui engendrent un besoin de souffler,
- à la nécessité de se consacrer à sa famille (avec des parents qui vivent plus âgés),
- à la pratique croissante du cumul emploi / retraite, avec la nécessité pour un nombre croissant de retraités de travailler, au moins un peu,
- à l'augmentation de l'âge du départ à la retraite, passé de 61,7 à 63,3 entre 2010 et 2017 (si on ne tient pas compte des départs anticipés).

3. Maintien du bénévolat chez les femmes, mais baisse chez les hommes en 2019

Bénévoles en association en 2019

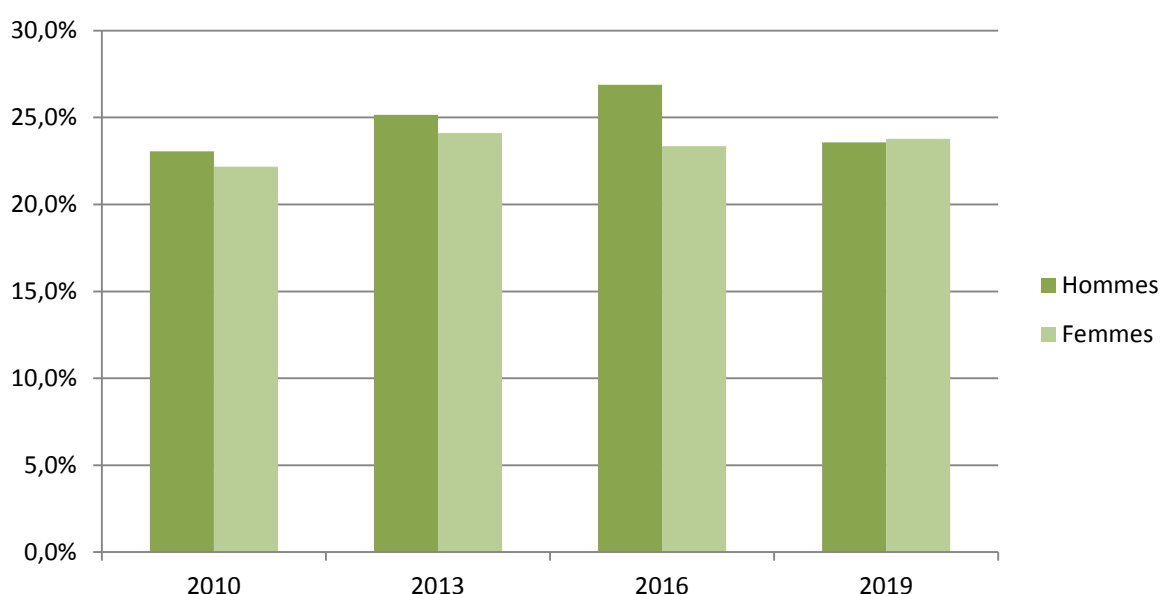
	Taux d'engagement associatif	Répartition par genre
Hommes	24%	48%
Femmes	24%	52%
Total	24%	100%

Aujourd'hui, les femmes sont légèrement plus nombreuses en association que les hommes, avec un taux d'engagement équivalent, la population des femmes âgées de 15 ans et plus étant plus importante que celle des hommes.

C'est chez les hommes que la baisse se fait sentir en 2019, après une progression de 2010 à 2016.

En effet, la nette baisse du taux d'engagement chez les hommes de 35 à 64 ans n'a pas été compensée par une hausse dans les autres tranches d'âge, alors que pour les femmes la baisse chez les plus de 65 ans a été compensée par une hausse chez les 35/64 ans.

Taux d'engagement associatif par genre

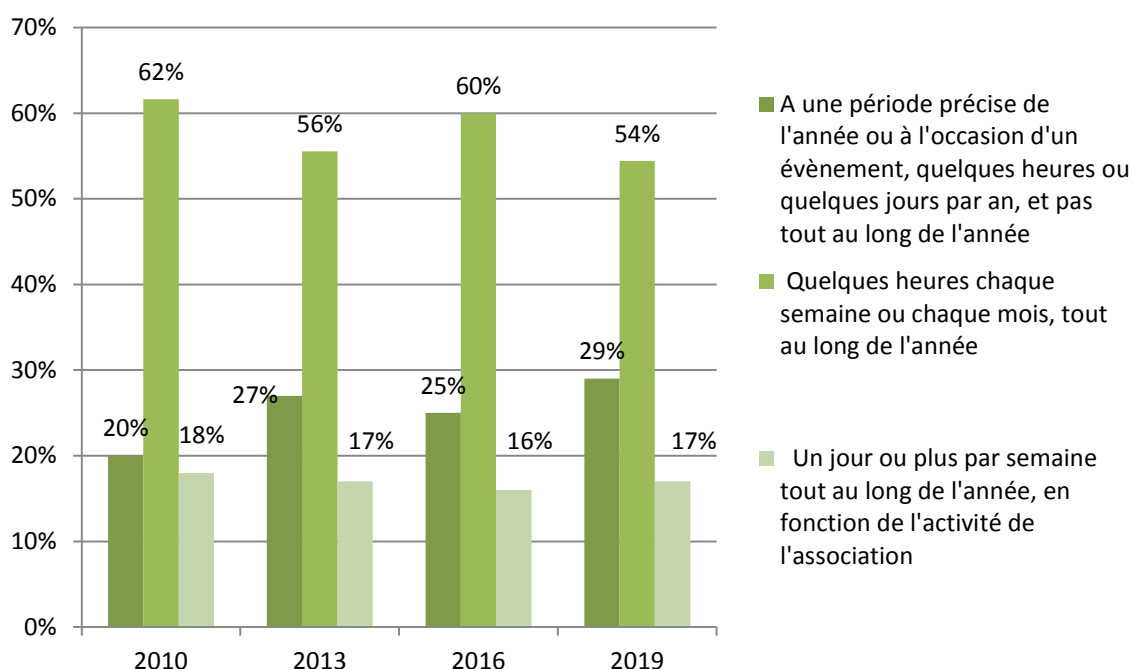


4. Confirmation de la progression du bénévolat « occasionnel », stabilité du bénévolat le plus dense

Bénévoles en association

Don de temps	2010	2013	2016	2019	
	%	%	%	Nombre	%
A une période précise, quelques heures ou quelques jours par an	20%	27%	24%	4 millions	29%
Toute l'année, quelques heures chaque mois	25%	30%	31%	4 millions	28%
Toute l'année, quelques heures toutes les semaines	37%	25%	29%	3 millions	26%
Un jour ou plus par semaine	18%	17%	16%	2 millions	17%
TOTAL	100%	100%	100%	13 millions	100%

Fréquence de l'engagement associatif



Le bénévolat ponctuel ou occasionnel, ce sont les personnes qui ont répondu donner du temps à « une période précise de l'année ou à l'occasion d'un événement, quelques heures ou quelques jours par an, et pas tout au long de l'année », une définition assez précise, opposée aux autres fréquences de bénévolat dites « tout au long de l'année », quelques heures par mois, ou plus.

Ce bénévolat confirme sa progression, déjà notée en 2016, ce qui avait nourri la réflexion de la Commission Inter Associative sur ce sujet. Les associations membres de cette Commission confirment cette tendance, voyant se présenter des bénévoles qui leur précisent ne pas vouloir s'engager dans la durée. Ils sont de plus en plus nombreux à faire valoir leurs contraintes, leur envie de ne pas être « coincés »... France Bénévolat enregistre la même évolution chez les bénévoles rencontrés dans ses « permanences », dans des « forums », y compris dans les forums de « seniors ».

Les associations proposent des pistes pour s'adapter à cette nouvelle donne⁸ :

- rechercher des missions courtes à proposer à ces bénévoles, tout en soulageant les bénévoles réguliers de certaines obligations,
- prendre attention à l'accueil de ces bénévoles ponctuels, en les sensibilisant au projet associatif et à l'intérêt d'y contribuer dans la durée...
- « mailler » des missions courtes, en passant le relais, pour assurer la continuité de l'action.

Les enquêtes IFOP font apparaître que les plus concernés par ce bénévolat occasionnel sont les jeunes de moins de 35 ans, qu'ils soient étudiants ou non, et leur bénévolat ponctuel progresse plus vite que leur bénévolat régulier (voir aussi § 10).

Les plus de 65 ans sont plus souvent bénévoles réguliers et, semble-t-il, de plus en plus, en tous cas à partir de 2013.

La proportion de ceux qui consacrent au moins un jour chaque semaine reste pratiquement stable.

Entre les deux, ceux qui consacrent quelques heures par mois ou par semaine, à une (ou plusieurs) association(s) sont plutôt en baisse sur la période.

5. Engagement unique, engagements multiples

Bénévoles en associations, répartition en %

Engagés...	2010	2016	2019
Dans une seule association	59%	63%	60%
Dans plusieurs associations	41%	37%	40%

On observe une certaine stabilité de la répartition entre ceux qui s'engagent dans une seule association, légèrement majoritaires, et ceux qui s'engagent dans plusieurs.

⁸ Document de la Commission Inter Associative de France Bénévolat : «Bénévolat ponctuel : constats et préconisations » - Février 2018

6. Le « social-caritatif », toujours majoritaire

Bénévoles en association en 2019

Secteurs d'activité de la (ou des) association(s) dans lesquelles le bénévole « donne du temps » ⁽⁹⁾	Taux d'engagement Associatif ⁽¹⁰⁾	Répartition par secteur ⁽¹¹⁾
Social caritatif	7%	30%
Loisirs	5%	23%
Sport	5%	21%
Culture	4%	19%
Jeunesse éducation populaire	4%	17%
Santé, recherche médicale, aide aux malades	3%	12%
Environnement	3%	11%
Associations de défense (des droits et des causes)	2%	8%
Solidarité internationale	2%	8%
Formation, emploi, insertion économique	1%	5%
Autres	4%	15%

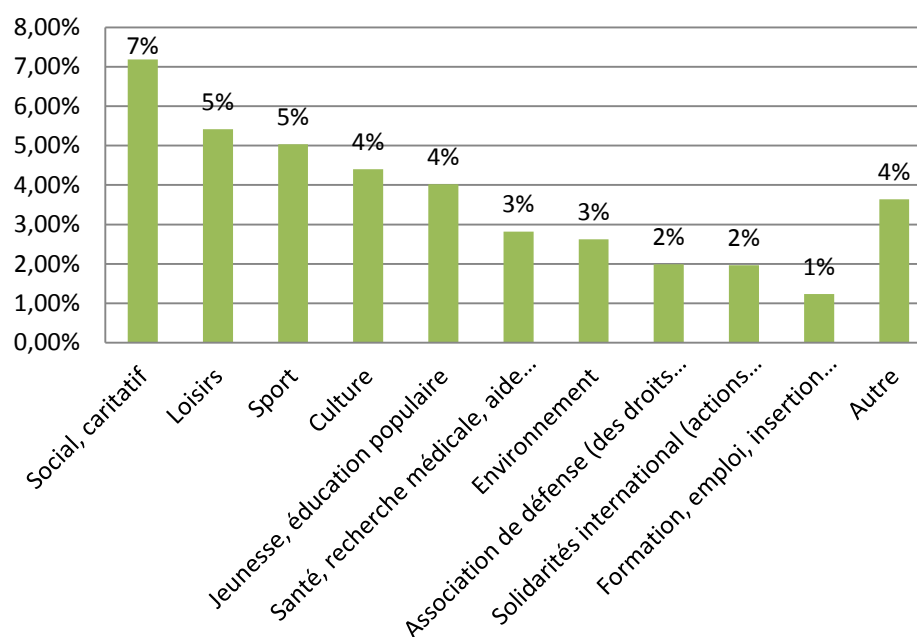
⁽⁹⁾ Une grande partie de ces bénévoles déclarent plusieurs secteurs d'activité.

⁽¹⁰⁾ % de la population de 15 ans et plus qui "donne du temps" à une association de ce secteur d'activité

⁽¹¹⁾ % des bénévoles associatifs qui "donnent du temps" à une association de ce secteur d'activité.

Le « social, caritatif » occupe la première place parmi les bénévoles associatifs. « Sports », « loisirs » et « culture » suivent de près. La « défense des droits », recense certainement les bénévoles dans des associations œuvrant en faveur de l'intérêt général, sans couvrir les associations défendant des intérêts privés (cf. introduction). Le bénévolat dans une association de défense de l'« environnement » est en croissance.

Taux d'engagement associatif par secteur

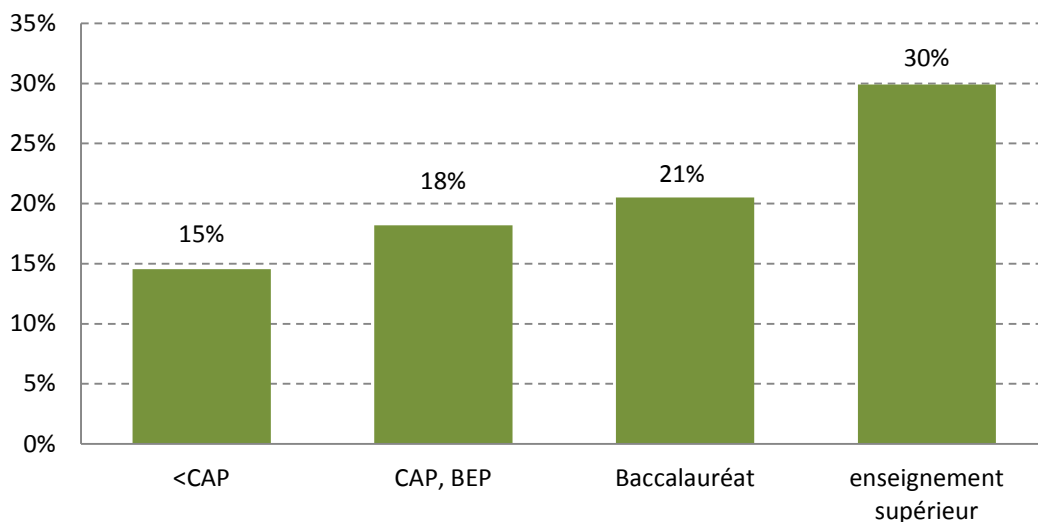


7. Le bénévolat, plus fréquent dans la population de niveau de formation le plus élevé

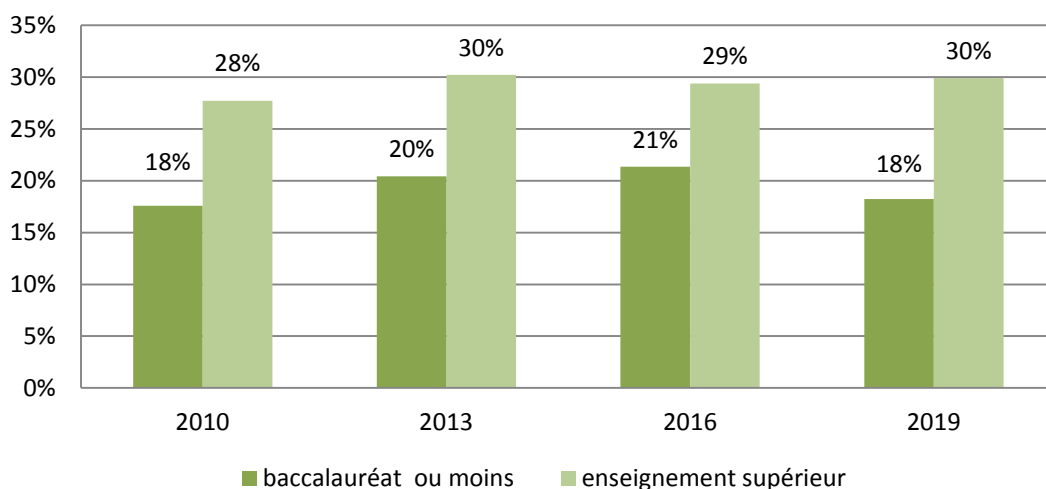
L'effet niveau de diplôme est très important et ne semble pas s'atténuer, ce qui interpelle les associations sur leur capacité à rendre le bénévolat accessible à tous et moyen d'inclusion sociale.

La proportion de bénévoles associatifs du niveau de l'enseignement supérieur est si importante que certaines personnes moins formées risquent de ne pas se sentir légitimes à côté d'elles. Des différences que l'on observe aussi avec les interruptions du bénévolat associatif, la pratique du bénévolat direct, les raisons qui pourraient conduire à s'engager (cf. § 8, 9, 10 et 11).

Taux d'engagement associatif
par niveau de formation en 2019



Evolution du taux de bénévolat associatif
selon le niveau de formation

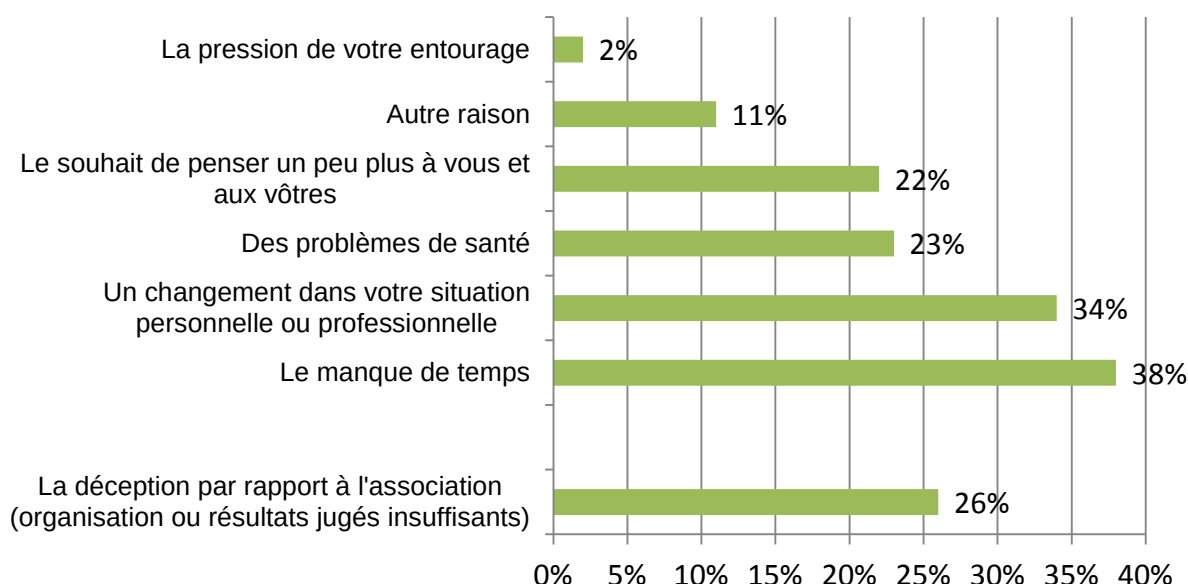


8. Des interruptions d'activités bénévoles assez nombreuses mais rarement définitives

Parmi l'ensemble des personnes interrogées, une sur sept (14% de nos concitoyens) a eu par le passé une activité bénévole en association mais n'en a plus actuellement. Leur proportion avait augmenté entre 2010 et 2013, elle est stable depuis.

Ces personnes ne sont pas très différentes de celles qui poursuivent leur engagement, mais elles s'en distinguent nettement sur un point. **Elles sont plus souvent sans emploi tout en n'étant pas à la retraite** : au chômage, au foyer ou dans d'autres situations d'inactivité. Elles sont également moins diplômées et exercent plus souvent un métier ouvrier.

Principales raisons qui ont conduit à arrêter le bénévolat associatif



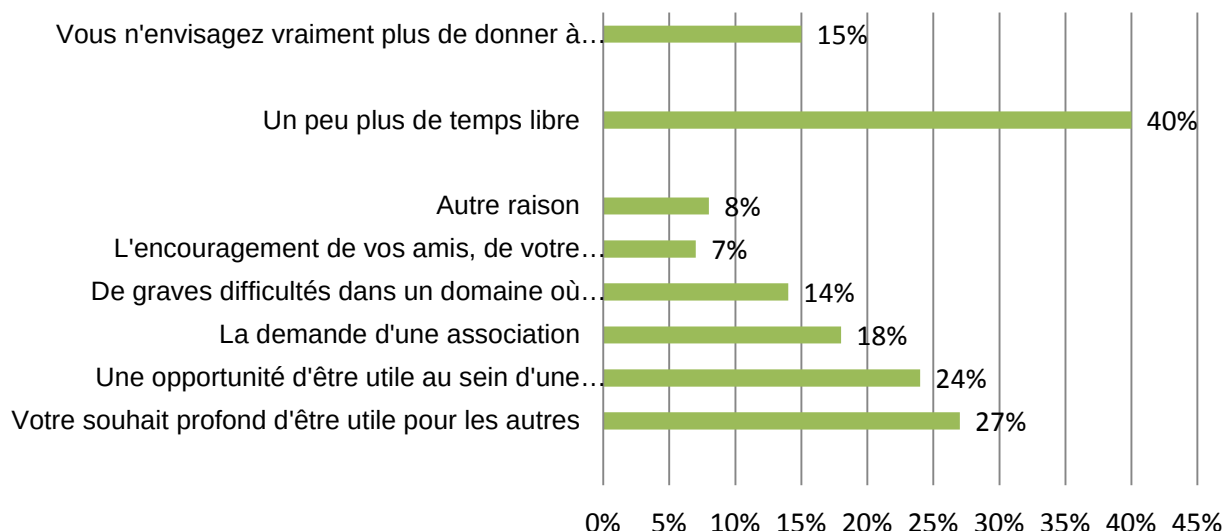
Le plus souvent, ce sont des **raisons personnelles qui sont évoquées**. Le manque de temps et la volonté de penser plus à soi et à son entourage sont souvent cités pour expliquer le retrait de l'activité bénévole, notamment par les moins de 65 ans, les cadres et travailleurs indépendants ainsi que les jeunes en cours d'études.

Les changements de situation concernent surtout les 25/49 ans dans les professions salariées. Les problèmes de santé sont très liés à l'âge.

Mais **une personne sur quatre¹² explique son retrait du bénévolat associatif par la déception éprouvée** devant les résultats obtenus et/ou par rapport à l'organisation de l'association, déception s'ajoutant souvent à d'autres motifs, plus personnels. Aucun trait marquant ne distingue ces déçus des autres personnes interrompant leur bénévolat. Il ne s'agit d'ailleurs pas, pour la grande majorité d'entre eux, d'une interruption définitive. Leur engagement bénévole pourrait reprendre, en particulier si se présentait une occasion d'être utile dans une association où eux-mêmes ou des proches sont adhérents ou bien à la demande d'une autre association.

¹² Addition des deux motifs de déception (résultats jugés insuffisants et organisation), en enlevant les doubles comptes

Principales raisons qui pourraient conduire de nouveau au bénévolat



Plus généralement, **seules 15% des personnes ayant interrompu leur engagement n'envisagent vraiment plus de donner du temps gratuitement**. Il s'agit le plus souvent de personnes de plus de 65 ans et le premier motif est celui de problèmes de santé.

Près de la moitié des personnes sont en attente d'une occasion : une opportunité au sein d'une association..., la demande d'une autre association, le surgissement de graves difficultés face auxquelles on pense pouvoir être efficace. Il s'agit en particulier de diplômés de l'enseignement supérieur exerçant un emploi.

Parmi les autres raisons pouvant conduire à se réengager, le besoin profond d'être utile pour les autres est très souvent cité par les demandeurs d'emploi et les autres personnes d'âge actif sans activité professionnelle.

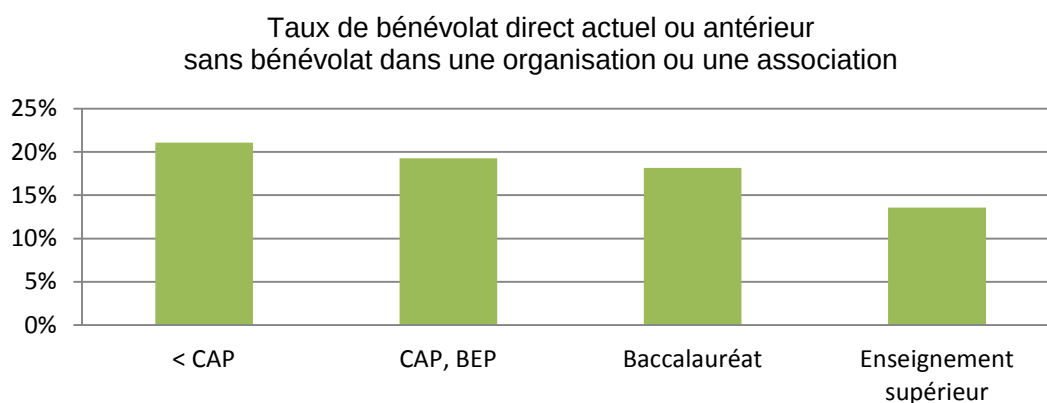
9. Ceux qui pratiquent uniquement le bénévolat direct, moins diplômés qu'en association

Donner du temps gratuitement pour des personnes qui ne font pas partie du cadre familial peut se faire de manière informelle, sans passer par une organisation, qu'elle soit associative ou non. 24% des bénévoles actifs en association déclarent exercer aussi cette forme de bénévolat direct actuellement.

Mais les personnes qui pratiquent ou ont pratiqué du bénévolat direct sans jamais faire de bénévolat dans une organisation ou une association sont également nombreuses. Elles représentent 17% de l'ensemble de la population, soit un taux en légère augmentation par rapport à 2010 (14%).

Le bénévolat direct sans engagement dans une association ou autre organisation concerne une population nettement distincte des bénévoles en association sur un point : elle a un **niveau de formation plus faible**.

Comme on l'a vu, le taux d'engagement dans le bénévolat associatif augmente sensiblement avec le niveau de formation. C'est exactement l'inverse pour le bénévolat direct sans engagement parallèle dans une association ou autre organisation.



Plusieurs autres différences sont également significatives. C'est une forme de bénévolat qui concerne plus les femmes, les personnes en situation d'inactivité subie (chômage...), les personnes de 50 à 64 ans.

10. Près de deux personnes interrogées sur cinq déclarent ne jamais avoir fait de bénévolat

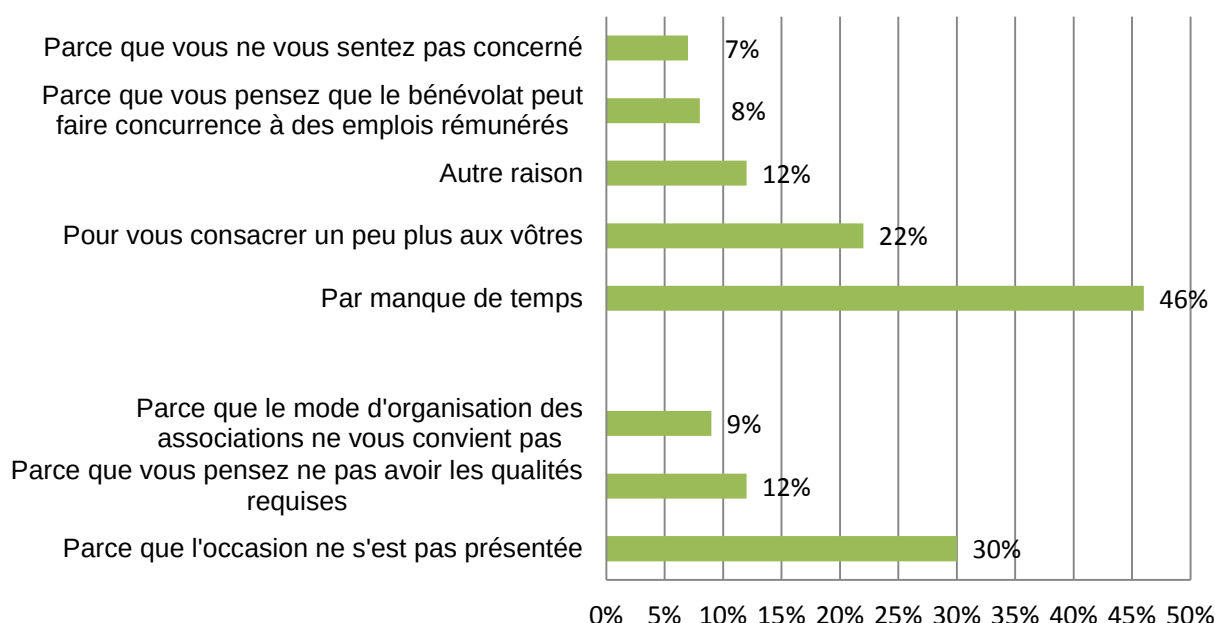
Ce taux avait connu une nette baisse entre 2010 et 2013 mais il remonte progressivement depuis et se situe à 39% en 2019. Les plus de 65 ans ne sont que 25% à ne mentionner aucune activité bénévole, actuellement ou par le passé.

Parmi les retraités, l'absence de toute activité bénévole est beaucoup moins fréquente chez les plus diplômés.

Parmi les actifs, elle est nettement **plus fréquente chez les ouvriers** que chez les cadres ou les professions intermédiaires.

Parmi les jeunes en cours d'études, l'expérience du bénévolat est déjà très répandue chez les étudiants ayant au moins un niveau bac+2, peut-être sous l'influence de la généralisation des dispositifs de reconnaissance de l'engagement étudiant, alors qu'elle reste largement minoritaire chez les lycéens ou en début d'études supérieures.

Principales raisons de non implication dans du bénévolat



La taille de l'agglomération de résidence est aussi un facteur discriminant. Les personnes n'ayant jamais fait de bénévolat sont :

- moins nombreuses dans les grandes agglomérations, notamment chez les plus jeunes,
- mais plus nombreuses en région parisienne, tout particulièrement parmi les plus de 65 ans (ils citent le « manque d'occasion »).

Les deux tiers des personnes citent une seule raison de non-participation, les autres peuvent citer jusqu'à quatre ou cinq motifs.

Raisons citées pour ne jamais avoir fait de bénévolat associatif	2010	2013	2016	2019
Ne se sentent pas concernés	9%	7%	8%	7%
Pour ne pas concurrencer les emplois rémunérés	7%	8%	7%	8%
Autre raison	8%	10%	11%	12%
Pour se consacrer aux siens	20%	22%	19%	23%
Manque de temps	55%	48%	46%	46%
Organisation associative ne convient pas	6%	7%	10%	9%
Estiment manquer des qualités requises	12%	8%	10%	12%
Manque d'occasion	36%	32%	30%	29%
Nombre de citations	1,54	1,42	1,41	1,47

Les **raisons personnelles** l'emportent : un quart des personnes avance le manque de temps comme unique raison de l'absence d'engagement bénévole. Il s'agit plus souvent qu'en moyenne de personnes âgées de 35 à 49 ans, vivant dans des petites communes et exerçant un emploi de travailleur indépendant ou de cadre.

La volonté de se consacrer plus aux siens est rarement citée comme unique raison du non bénévolat. Elle accompagne le plus souvent les deux raisons principales : le manque de temps et le manque d'occasions.

Une raison personnelle, sur laquelle les associations pourraient agir : le « sentiment de ne pas posséder les qualités requises », qui est beaucoup plus fréquent chez les chômeurs et les personnes au foyer, de même que chez les ouvriers. Les associations pourraient sans doute combattre ce sentiment par un accueil des bénévoles leur montrant davantage qu'ils sont bienvenus, qu'ils ont toute leur place dans l'association, qu'ils peuvent être accompagnés... et elles contribueraient peut-être ainsi à réduire la surreprésentation des plus diplômés dans le bénévolat associatif.

Les **autres raisons sur lesquelles les associations pourraient jouer un rôle** sont moins fréquentes :

- la réticence vis-à-vis du mode d'organisation des associations, qui a un peu augmenté,
- le manque d'occasions, plus fréquent. Il très souvent cité par les lycéens alors qu'il l'est peu par les étudiants ayant déjà quelques années d'études supérieures. C'est aussi un motif beaucoup plus mentionné en région parisienne alors qu'il l'est peu dans les autres grandes agglomérations.

La faible proportion des personnes non concernées par le bénévolat ne varie pas par rapport aux enquêtes précédentes. Il est difficile de les caractériser compte tenu de leur petit nombre, mais il s'agit plutôt d'une population masculine. C'est à la fois une raison personnelle et que les associations peuvent influencer.

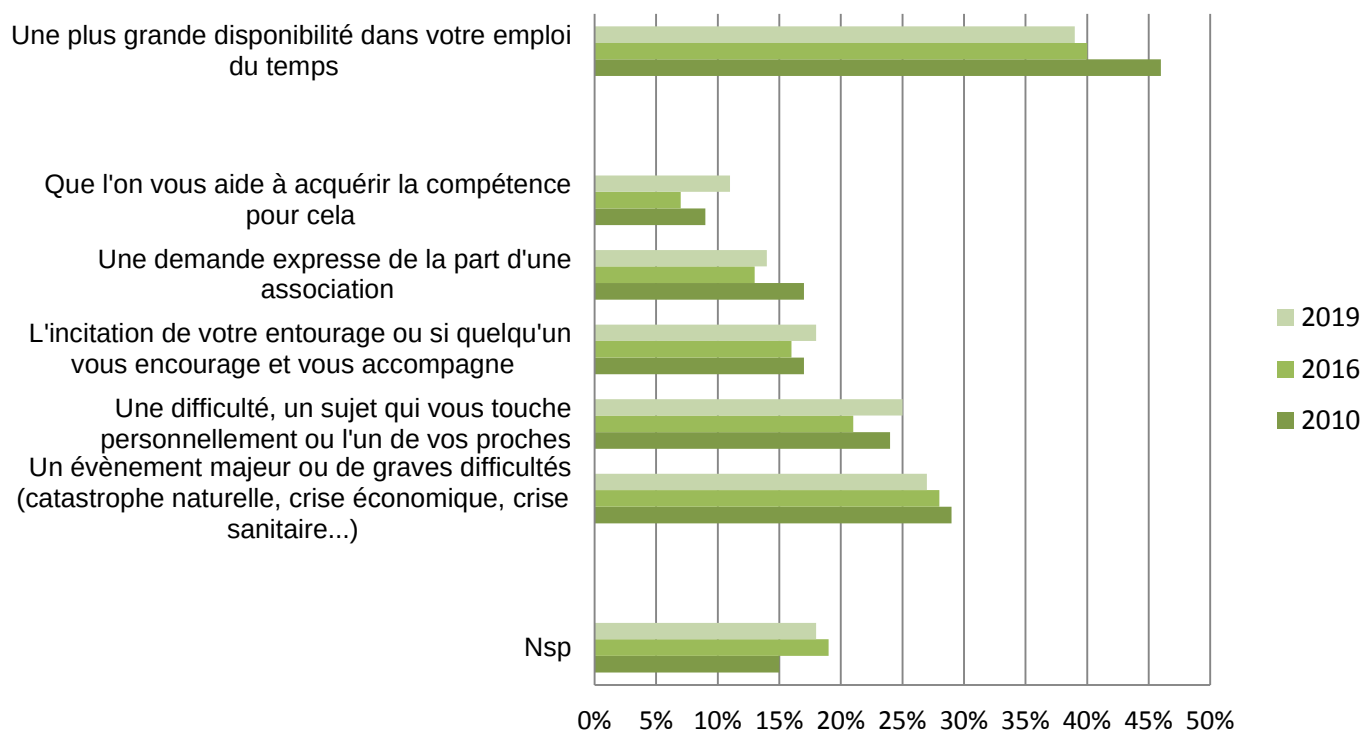
11. Ce qui pourrait les conduire à s'engager : plus de temps, un évènement, diverses formes d'appui

Les réponses sur les raisons qui pourraient conduire les non bénévoles à donner un jour du temps gratuitement à une association varient très peu entre 2016 et 2019. Mais le besoin d'une aide pour acquérir les compétences nécessaires à cet engagement est plus souvent mentionné, de même que la possibilité d'agir sur un sujet qui touche personnellement la personne ou l'un de ses proches.

Au regard de ces perspectives d'engagement, on peut distinguer trois groupes de personnes :

1. Près de la moitié des non bénévoles évoque la possibilité de s'engager, en fonction des circonstances, et n'exprime pas de besoin particulier pour concrétiser cet engagement (appui de l'entourage, demande d'une association...). Les personnes d'âge moyen (35-49 ans) exerçant un emploi d'ouvrier ou d'employé sont nettement surreprésentées dans ce groupe qui comporte peu de retraités.
2. Un non bénévole sur trois évoque aussi la possibilité de s'engager mais il lui faut pour cela la demande expresse d'une association, l'incitation de l'entourage, l'accompagnement d'un tiers ou encore une aide pour lui permettre d'acquérir les compétences qui lui semblent indispensables pour concrétiser cet engagement. Plus précisément :
 - la demande d'une aide pour acquérir des compétences, de même que le besoin d'appui de son entourage ou d'un tiers, émanent très souvent de jeunes de moins de 25 ans ou un peu plus âgés, en cours d'études ou à la recherche d'un premier emploi, ayant un niveau de formation encore assez faible. Les habitants de la région parisienne sont également plus nombreux à ressentir ce type de besoins.
 - l'attente d'une demande expresse de la part d'une association n'est pas propre à un type de public parmi les non bénévoles. Mais elle est un peu plus fréquente pour les hommes et les habitants de la région parisienne.
3. **Un non bénévole sur cinq ne voit pas ce qui pourrait l'inciter à s'engager.** Sont très nettement surreprésentés dans ce groupe les personnes d'âge actif n'ayant pas d'emploi (chômeurs, autres inactifs), les ouvriers, les non diplômés ou diplômés de l'enseignement professionnel. On a également plus d'habitants de villes petites et moyennes. A l'inverse, les jeunes en cours d'études en sont pratiquement absents, de même que les cadres et les professions indépendantes.

Principales raisons qui pourraient conduire au bénévolat Personnes n'ayant jamais été bénévoles



Conclusions, faits marquants

Le bénévolat, notamment associatif, reste pratiquement stable depuis plusieurs années.

Mais il progresse chez les plus jeunes, tandis qu'il régresse chez les plus âgés.

Le bénévolat ponctuel ou occasionnel continue sa progression.

L'écart a plutôt tendance à se creuser entre niveau de diplôme de l'enseignement supérieur et moins diplômés.

Les réserves de personnes qui ne font pas de bénévolat, mais qui potentiellement accepteraient d'en faire, ainsi que celles qui n'en font plus mais qui pourraient y revenir, restent importantes.

Annexe

Questionnaire d'enquête auprès des français sur le bénévolat associatif

Question 1 : Vous arrive-t-il de donner du temps gratuitement pour les autres ou pour contribuer à une cause, en dehors de l'aide apportée au sein de votre famille (ascendants, enfants, petits-enfants...)?

Un seul choix possible

- a) Oui
- b) Plus maintenant, mais j'en ai donné auparavant
- c) Non → **Aller en Q8**

Question 2 : Vous donnez ou vous avez donné du temps

Plusieurs choix possibles

- a) Dans une association
→ **Si a) en Q1 continuer en Q3**
→ **Si b) en Q1 aller en Q6**
- b) Au sein d'une autre organisation politique, religieuse, syndicale, municipale...
→ **(Si pas de réponse a) par ailleurs à la Q2) Aller aux questions sociodémographiques**
- c) Auprès d'une ou plusieurs personnes, en dehors du cadre familial, comme par exemple dans votre voisinage
→ **(Si pas de réponse a) par ailleurs à la Q2) Aller aux questions sociodémographiques**

Question 3 : A quelle fréquence donnez-vous du temps au sein d'une association ?

Un seul choix possible

- a) A une période précise de l'année ou à l'occasion d'un évènement, quelques heures ou quelques jours par an, et pas tout au long de l'année
- b) Quelques heures chaque mois, tout au long de l'année, en fonction de l'activité de l'association
- c) Quelques heures chaque semaine tout au long de l'année, en fonction de l'activité de l'association
- d) Un jour ou plus par semaine tout au long de l'année, en fonction de l'activité de l'association

Question 4 : Et donnez-vous du temps ?

Un seul choix possible

- a) Dans une seule association
- b) Dans plusieurs associations

Question 5 : Dans quel(s) secteurs(s) d'activité donnez-vous du temps au sein d'une/de plusieurs [afficher en fonction de la réponse à Q4] association(s)... ?

Plusieurs choix possibles

- a) Sport
- b) Loisirs
- c) Formation, emploi, insertion économique
- d) Jeunesse, éducation populaire
- e) Santé, recherche médicale, aide aux malades
- f) Environnement
- g) Culture
- h) Social, caritatif
- i) Solidarité internationale (actions solidaires hors de France)
- j) Association de défense (des droits et des causes)
- k) Autre

→ (Pour toutes les personnes ayant répondu à Q5)

Aller aux questions sociodémographiques

Question 6 : Ce qui vous a conduit à ne plus donner du temps gratuitement, c'est avant tout :

Plusieurs choix possibles

- a) La déception face à des résultats jugés insuffisants
- b) La déception par rapport à l'organisation de l'association
- c) La pression de votre entourage
- d) Le souhait de penser un peu plus à vous et aux vôtres
- e) Un changement dans votre situation personnelle ou professionnelle
- f) Le manque de temps
- g) Des problèmes de santé
- h) Une autre raison

Question 7 : Ce qui pourrait vous conduire à donner de nouveau du temps gratuitement, serait avant tout :

Plusieurs choix possibles

- a) Votre souhait profond d'être utile pour les autres
- b) La demande d'une association
- c) De graves difficultés dans un domaine où vous pensez pouvoir être efficace
- d) Un peu plus de temps libre
- e) Une opportunité d'être utile au sein d'une association dans laquelle vous ou l'un de vos proches êtes adhérent
- f) L'encouragement de vos amis, de votre entourage
- g) Une autre raison
- h) (Vous n'envisagez vraiment plus de donner à nouveau du temps gratuitement)

→ (Pour toutes les personnes ayant répondu à Q7)

Aller aux questions sociodémographiques

Question 8 : Si vous ne donnez pas du temps gratuitement, c'est avant tout...

Plusieurs choix possibles

- a) Pour vous consacrer un peu plus aux vôtres
- b) Parce que vous ne vous sentez pas concerné
- c) Parce que l'occasion ne s'est pas présentée
- d) Parce que vous pensez ne pas avoir les qualités requises
- e) Par manque de temps
- f) Parce que vous pensez que le bénévolat peut faire concurrence à des emplois rémunérés
- g) Parce que le mode d'organisation des associations ne vous convient pas
- h) Pour une autre raison

Question 9 : Ce qui pourrait vous conduire à donner un jour du temps gratuitement à une association, ce serait avant tout :

Plusieurs choix possibles

- a) Une demande expresse de la part d'une association
- b) Une difficulté, un sujet qui vous touche personnellement ou l'un de vos proches
- c) Un évènement majeur ou de graves difficultés (catastrophe naturelle, crise économique, crise sanitaire...)
- d) Une plus grande disponibilité dans votre emploi du temps
- e) L'incitation de votre entourage ou si quelqu'un vous encourage et vous accompagne
- f) Que l'on vous aide à acquérir la compétence pour cela
- g) Vous ne savez pas vraiment

Questions socio-démographiques :

■ Femme/homme

■ 15-17 ans, 18-24 ans, 25-34 ans, 35-49 ans, 50-64 ans, 65 et +

■ Education

Quel est le dernier diplôme que vous ayez obtenu ?

1. Vous n'avez pas de diplôme
2. Vous avez un certificat d'études primaires, ou diplôme étranger du même niveau
3. Vous avez un ancien brevet, un BEPC, Brevet des collèges ou diplôme étranger du même niveau
4. Vous avez un certificat d'aptitude professionnelle : CAP, ou un brevet d'enseignement professionnel : BEP, ou diplôme de ce niveau
5. Vous avez un bac d'enseignement général séries A,B,C,D,E,ES,L,S, brevet supérieur, capacité en droit, DAEU, ou diplôme étranger du même niveau
6. Vous avez un bac d'enseignement technique ou professionnel, ou diplôme étranger du même niveau
7. Vous avez un bac + 2 ans ou un niveau bac + 2 ans : DUT, BTS, DEUG
8. Vous avez un diplôme supérieur : 2ème, 3ème cycle, grande école

Statut professionnel

Actuellement, quelle est votre situation ?

1. Vous exercez une activité professionnelle (actifs, apprentis, stagiaires)
2. Vous êtes chômeur ayant déjà travaillé
3. Vous êtes à la retraite ou en préretraite
4. Vous êtes à la recherche d'un premier emploi
5. Vous êtes collégien, lycéen ou étudiant
6. Vous êtes homme ou femme au foyer
7. Vous êtes dans une autre situation (invalidé, militaire du contingent, sans activité professionnelle...)

Activité professionnelle

Agriculteurs: PPIA=1

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise: PPIA=2 OR PPIA=3 OR PPIA=4 Cadres, profession libérale: PPIA=5 OR PPIA=6 OR PPIA=7 Intermédiaires: PPIA=8 OR PPIA=9 OR PPIA=10 OR PPIA=11

Employés: PPIA=12 OR PPIA=13 OR

PPIA=14 OR PPIA=15 Ouvriers: PPIA=16 OR PPIA=17 OR PPIA=18

Retraites: SITI=3

Autres Inactifs: SITI=4 OR SITI=5 OR SITI=6 OR SITI=7 OR PPIA=19

Catégorie d'agglomération :

CC1 – Agglo. de moins de 2 000 habitants

CC2 – Agglo. de 2 000 à moins de 20 000 habitants CC3 – Agglo. de 20 000 habitants à moins

de 100 000 habitants CC4 – Agglo. de 100 000 habitants ou plus hors agglo.parisienne CC5 – Agglo. parisienne

Grandes régions.

UDA1 (**REGION PARISIENNE**): DPT=75 OR DPT=77 OR DPT=78 OR DPT=91 OR DPT=92 OR DPT=93 OR DPT=94 OR DPT=95

UDA2 (**NORD**) : DPT=59 OR DPT=62

UDA3 (**EST**): DPT=54 OR DPT=55 OR DPT=57 OR DPT=88 OR DPT=67 OR DPT=68 OR DPT=25 OR DPT=39 OR DPT=70 OR DPT=90

UDA4 (**BASSIN PARISIEN EST**) : DPT=8 OR DPT=10 OR DPT=51 OR DPT=52 OR DPT=2 OR DPT=60 OR DPT=80 OR DPT=20 OR DPT=58 OR DPT=71 OR DPT=89

UDA5 (**BASSIN PARISIEN OUEST**) : DPT=27 OR DPT=76 OR DPT=18 OR DPT=28 OR DPT=36 OR DPT=37 OR DPT=41 OR DPT=45 OR DPT=14 OR DPT=50 OR DPT=61

UDA6 (**OUEST**) : DPT=44 OR DPT=49 OR DPT=53 OR DPT=72 OR DPT=85 OR DPT=22 OR DPT=29 OR DPT=35 OR DPT=56 OR DPT=16 OR DPT=17 OR DPT=79 OR DPT=86

UDA7 (**SUD-OUEST**) : DPT=24 OR DPT=33 OR DPT=40 OR DPT=47 OR DPT=64 OR DPT=9 OR DPT=12 OR DPT=31 OR DPT=32 OR DPT=46 OR DPT=65 OR DPT=81 OR DPT=82 OR DPT=19 OR DPT=23 OR DPT=87

UDA8 (**SUD-EST**) : DPT=1 OR DPT=7 OR DPT=26 OR DPT=38 OR DPT=42 OR DPT=73 OR DPT=69 OR DPT=74 OR DPT=3 OR DPT=15 OR DPT=43 OR DPT=63

UDA9 (**MEDITERRANEE**) : DPT=11 OR DPT=30 OR DPT=34 OR DPT=48 OR DPT=66 OR DPT=4 OR DPT=5 OR DPT=6 OR DPT=13 OR DPT=83 OR DPT=84 OR DP



**France Bénévolat a pour vocation
le développement de l'engagement bénévole
associatif pour une citoyenneté active.**

Trois principales missions en découlent :

- **promouvoir le bénévolat associatif** au service de l'intérêt général ;
- **mettre en relation** les personnes intéressées
et les associations mobilisant des bénévoles ;
- **accompagner les associations** pour renforcer la reconnaissance
et la valorisation de leurs bénévoles.

Les associations constituent une force majeure de notre société.

L'ambition de France Bénévolat est d'accompagner nos concitoyens dans le passage du don de temps vers un engagement associatif au sein d'espaces de liberté, d'innovation et de générosité. Le tout, **au service des solidarités et du lien social.**

France Bénévolat est reconnue d'utilité publique.